



Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2017

Original : français

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial

pour le développement social et à la vingt-quatrième

session extraordinaire de l'Assemblée générale :

thème prioritaire : stratégies d'élimination

de la pauvreté visant à parvenir

à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par l'Association Malienne de Savoir Construire (A.M.S.C.), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Introduction

Les conséquences de la pauvreté renforcent souvent ses causes complexes, ce qui aggrave le problème. L'étude a établi que les principales causes étaient les suivantes :

- Accès insuffisant aux possibilités d'emploi ;
- Manque de moyens de production, tels que terre et capital, et quasi-impossibilité pour les pauvres d'obtenir du crédit, même pour de petits montants ;
- Accès insuffisant aux moyens de soutenir le développement rural dans les régions pauvres ;
- Accès insuffisant aux marchés où les pauvres pourraient vendre des marchandises et des services ;
- Accès insuffisant à l'assistance pour ceux qui vivent à la marge ou pour les victimes de la pauvreté transitoire ;
- Manque de participation des pauvres à la formulation des programmes de développement ;
- Faible dotation en capital humain.

Les causes environnementales

- Destruction des ressources naturelles, conduisant à la dégradation de l'environnement et à la baisse de la productivité. Il existe un lien étroit entre la pauvreté rurale et la dégradation de l'environnement. En effet, la dégradation des ressources comme les terres et les forêts et les phénomènes comme la pénurie d'eau douce privent la population des ressources fondamentales pour le développement ;
- La volonté d'identifier les populations touchées par la pauvreté et de mesurer celle-ci occulte parfois le fait que la pauvreté est un phénomène trop complexe pour être ramené à une dimension unique de l'existence humaine ;
- La plupart des pays ont pris l'habitude de fixer un seuil de pauvreté en se fondant sur les niveaux de revenu ou de consommation. Bien que cette approche mette en valeur une dimension importante de la pauvreté, elle donne une vision incomplète des phénomènes multiples susceptibles de briser les vies humaines ;
- Telle personne peut jouir d'une bonne santé et vivre relativement longtemps, mais être analphabète et ainsi privée d'accès à la connaissance, de contacts et de rapports humains. Telle autre peut savoir lire et écrire, avoir reçu une bonne éducation, mais être vouée à décéder prématurément en raison de conditions épidémiologiques ou de prédispositions physiques. Telle autre, encore, peut se trouver privée d'un précieux pouvoir décisionnel dans les événements affectant son existence. Dans aucun de ces trois cas, le niveau de revenu seul ne saurait donner une image juste de la misère.

La croissance

- La répartition de la croissance est décisive, car c'est elle qui détermine quels groupes sociaux bénéficient des créations d'emplois et de la hausse des revenus. En mettant l'accent sur l'expansion de l'agriculture, sur les régions pauvres et éloignées et sur les bidonvilles, on pourrait sans doute faire

bénéficiaire plus largement les différents groupes, notamment les pauvres, de la croissance ;

- Il ne faut pas s'attendre à ce que la pauvreté en Afrique subsaharienne recule en l'absence d'une amélioration de la détermination des autorités nationales et du sentiment de paternité à l'égard des programmes qui visent à atteindre cet objectif. Or, seuls quelques gouvernements de la région (un quart du total) ont explicitement fait de la réduction de la pauvreté un objectif gouvernemental important dans les programmes menés avec le concours de la Banque mondiale.

Quelle stratégie pour l'éradication de la pauvreté

- Pour l'éradication de la pauvreté il faut écouter la voix des pauvres et des marginaux, redistribuer les richesses mondiales. Il faut comprendre que les jeunes ne sont pas l'avenir, mais le présent ! Il ne faut pas dire aux jeunes ce qu'ils doivent faire, mais leur montrer ce qu'ils peuvent faire ;
- L'allègement de la dette en faveur des pays pauvres. Car, ces derniers supportent de fardeau financier de plusieurs années. Jamais ils ne pourront se ressaisir afin d'émerger ;
- Au niveau du continent africain l'éradication de pauvreté est tributaire de la lutte contre l'ignorance et la corruption. Et pour réussir la lutte contre ces deux fléaux l'accompagnement de la société civile par la Banque mondiale est important. Soutenir le secteur de l'éducation pour combattre la massification de l'ignorance en Afrique et mettre fin à l'inégalité sociale et aux discriminations.

Conclusions

- Les Africains doivent diriger le mouvement de lutte contre la pauvreté et les bailleurs de fonds doivent accepter et faciliter l'exercice de ce rôle ;
- Le fait que de nombreux gouvernements africains n'ont pas fait de la réduction de la pauvreté leur objectif central est un problème majeur. Les bailleurs de fonds, y compris la Banque mondiale, portent une part de responsabilité en la matière car ils acceptent d'accorder des prêts même lorsque les gouvernements ne sont guère intéressés par la lutte contre la pauvreté ;
- Si l'on veut comprendre les problèmes et les besoins des pauvres et agir pour améliorer leur sort, il est indispensable que toutes les parties prenantes soient impliquées ;
- En fait, l'étude souligne que la réduction de la pauvreté est un objectif valable sur les plans économique et politique. Elle doit donc être au cœur de toute stratégie de développement économique et social. Et surtout pour éradiquer la pauvreté il faut y croire.

Recommandations

Pour remédier à ces points faibles et centrer davantage ses opérations sur la réduction de la pauvreté, la Banque mondiale doit mettre en œuvre quatre changements majeurs :

- Se centrer clairement et sans équivoque sur la croissance et la réduction de la pauvreté et notamment sur le développement du capital humain ;

- Mettre les questions se rapportant à la pauvreté, à la parité entre les sexes et à l'environnement au cœur des stratégies macro-économiques et sectorielles au lieu de les traiter en éléments accessoires ;
 - Surveiller systématiquement la pauvreté dans tous les pays recevant des prêts de la Banque mondiale ;
 - Rendre les directions et les personnels responsables de la participation de toutes les parties prenantes à l'élaboration des stratégies d'aide et de la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté fixés par la Banque mondiale.
-